Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260506-DB_2026_16-DE

POHER COMMUNAUTE

DECISION DE BUREAU n° 2026-16

Date de convocation : 17 avril 2026

Date d'affichage : 30 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 18
Présents : 17
Votants : 18

L'an deux mille vingt-six,
Le 23 avril à dix-huit heures,

*Le **Bureau** de Poher communauté s'est réuni à Carhaix sous la présidence de* Christian TROADEC, *président,*

Présents (17) : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Paul BOUSSARD, Dominique COGEN, Stéphane COTTY, Alexandra FRAYSSE, Didier GOUBIL, Marie-Christine JAOUEN, Patrice LE DU, Annie LE GUEN, Isabelle LE LÉON, Cédric LE MOROUX, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Matthis TERNEL, Patrick URIEN

Procurations (1) : Daniel COTTEN à Isabelle AUFFRET

Absents : /

Candidature reprise commerce communautaire– Le Moustoir

Rapporteur : Paul Boussard Technicien référent : Nathalie MILIN

Depuis toujours, France et Pierre Chambraud, résidant actuellement sur Carnoët, portent une passion profonde pour la cuisine et la pâtisserie. Ils passent ainsi l'essentiel de leur temps libre à cuisiner, pâtisser, à toujours vouloir progresser pour se régaler et partager.

Durant plusieurs années, Mme Chambraud a eu le plaisir d'animer des ateliers culinaires, pour le compte d'une société spécialisée en matériel pour professionnels (DEMARLE), ce qui lui a permis de développer un excellent sens du contact et la capacité à créer des expériences conviviales et mémorables.

Par ailleurs, Mr et Mme Chambraud ont tenu des chambres d'hôtes et confectionné des petits-déjeuners composés exclusivement de produits « faits maison », ce qui leur a valu d'excellents commentaires sur AIRBNB.

Enfin, ils sont entourés de deux de leurs enfants, qui sont chefs de cuisine et les accompagnent et les soutiennent dans ce projet. Sans compter le soutien de l'ensemble de leurs proches.

Ils sont pleinement conscients d'une chose : ils ne sont pas issus du métier de la restauration. Ils savent que ce métier est exigeant, physique et rigoureux. Mais leur complémentarité, leur sens de l'accueil, leur énergie et surtout leur passion les rendent confiants dans leur capacité à réussir ce projet.

Mme Chambraud souhaite reprendre le bar-restaurant Les Ribines afin d'en faire un lieu convivial, chaleureux et ouvert à tous. Ce projet est un projet professionnel et personnel. Son conjoint ne sera pas salarié mais sera en soutien sur le projet. La salariée actuellement en poste sera maintenue.

Mme Chambraud a engagé les formations nécessaires (création d'entreprise, HACCP).

Mme Chambraud maintiendra l'offre de service existante (restaurant-bar) et souhaite développer une partie salon de thé avec les gâteaux faits maison, gâteaux de voyage sous cloche. Elle proposera une cuisine de saison et travaillera avec les producteurs locaux.

Mme Chambraud envisage d'ouvrir :

- De 8h à 18 h du lundi au vendredi et sous réservation le week-end

- Et en saison estivale tous les week-ends 8h-18h

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260506-DB_2026_16-DE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau communautaire, à l'unanimité, approuvent la candidature de Madame France Chambraud.

Carhaix, le 29 avril 2026

Le Président,
Christian TROADEC

